



Hébergement Temporaire d'Urgence en EHPAD

Etablissement de santé

Vous avez un patient de **60 ans ou +** en unité MCO qui ne relève plus de soins hospitaliers et ne peut pas rentrer à domicile ?



Sur sollicitation exclusive du DAC Corsica

Ce dispositif peut vous être utile !

Durée **maximum d'1 mois** avec limitation du reste à charge **ou sans reste à charge** durant les **périodes exceptionnelles**.

PLAN HIVERNAL : 15 décembre 2023 - 15 février 2024

52 places sur la Corse



Conditions d'admission

Personne de 60 ans et plus, résidant sur le territoire insulaire, fragilisée par une hospitalisation, **présentant une restriction ou une perte de sa capacité pour accomplir les gestes de la vie quotidienne, et/ou l'aidant ne peut l'accompagner** faute de moyens ou de savoir-faire ou parce qu'il est lui-même en difficulté (ex : perte d'autonomie, besoin de répit) :

Et au moins un des 3 critères ci-dessous :

- Seule ou isolée** avec un délai nécessaire pour la mise en place des aides, **ET/OU**
- Dont **le retour à domicile nécessite l'aménagement du logement** et/ou des aides financières dont la mobilisation implique des délais plus longs que la durée d'hospitalisation, **ET/OU**
- Dont **la situation sociale ne permet pas un retour à domicile immédiat** ou l'entrée dans une autre institution et dont les solutions peuvent être mises en place dans un délai de 30 jours (*attente d'une place en EHPAD, d'un SSIAD*).

04 95 30 31 91

Contactez-nous

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30



htu@dac.corsica

Avec le financement de :